

DÉCLARATION DE VOL À WARWICK

Le mercredi 17 janvier 2021 j'ai fait des achats au IGA de WARWICK. J'ai demandé à la personne qui nettoyait les panier si il était possible de recharger mon équipement dans le portique de ce magasin. Cette personne m'a référé à la bibliothèque. J'ai donc rechargé et travaillé à la bibliothèque de WARWICK sur mon ordinateur portable. J'ai quitté au alentour de 18:30h. Le jeudi 18 janvier 2021 j'ai passé la journée dans me tente et travaillé sur la transcription de mon journal L31. Selon l'horaire, la bibliothèque est fermée le jeudi. Je suis resté sur place en attendant la réouverture de la bibliothèque le vendredi 19 janvier 2021. Je me suis à la bibliothèque au alentour de 13:30h et fait une mise finale de mon journal L31. Mon compteur de vélo était sur la table du haut (2 ième étage) avec mon équipement. Juste un peu avant mon départ le compteur avait disparu. À par deux enfants qui n'ont pas touché à mes affaires seul le personnel et ou personnes qui travaillaient ou semblaient travaillé la sauf erreur sont monté au deuxième de ce bâtiment. Je n'accuse pas personne mais mon compteur à été volé la et le personnel à vu ce compteur sur ma table de travail. Au moment de quitter j'ai fait quelques recherches rapides et demandé si une personne aurait vu mon compteur. Ces personnes ne l'ont pas vu et il m'a été dit que le compteur était peut être sur mon vélo ?

Une personne de sexe féminin avec les cheveux blonds foncés pourrait détenir des informations concernant ce vol. Le lendemain (20-01-2021) je suis retourné à la bibliothèque pour faire une dernière vérification et personne ne semblent avoir vu mon compteur.

Le compteur est presque neuf blanc et modifié par moi avec une assurance d'attache bleue. Je l'ai acheté au magasin de vélo d'Acton Vale. L'odomètre était au alentour de 241 kilomètres au moment du vol. J'ai avisé quelques commerces de ce vol (IGA, et 2 stations d'essence).

Pierre Michaud et PMI demande l'ouverture d'un dossier criminel pour le vol de cet équipement de sécurité et exige des compensations monétaires pour cet acte.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI



Publication le 21 janvier 2021